

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : installation d'une géomembrane

Méthode de contrôle

L'installation d'une géomembrane fait suite à la coupe des tiges aériennes ou à l'excavation en surface du système racinaire.

Cette méthode limitera grandement la repousse de nouveaux plants.

Même si l'essentiel du travail peut être réalisé en quelques jours, elle nécessite un examen régulier du site et l'élimination éventuelle de toute repousse, et ce, sur plusieurs années.

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la renouée du Japon. Le choix de la méthode dépend des facteurs suivants :

- la taille de la colonie et la densité des tiges;
- les caractéristiques du site (type de sol, inclinaison, proximité d'un plan d'eau, etc.);
- les ressources disponibles (financières, matérielles et humaines);
- la période de temps allouée à l'éradication.



▲ Renouée du Japon © Denys Lortie



▲ Géomembrane installée © Comité ZIP Jacques-Cartier

Matériel

- Ruban adhésif entoilé (de type *Duct Tape*)
- Ancrages en « U » ou pierres
- Géomembrane : *Texel série 800* ou membrane éthylène-propylène-diène monomère (EPDM) de 45 mil ou *Géoroute 9*
- Ciseaux et couteau à lame rétractable (de type *X-Acto*)
- Gants, râtelier et marteau



▲ Géomembrane installée © Comité ZIP des Seigneuries

Renouée du Japon

Protocole de contrôle : installation d'une géomembrane

Procédure

- ① Racler le site pour enlever les débris, retirer les roches, et aplanir les fosses et les bosses. La surface doit être plane et exempte d'irrégularités afin d'éviter que la géomembrane ne se déchire.
- ② Installer la géomembrane sur le site en dépassant d'au moins deux mètres le pourtour de la colonie.
- ③ Contourner les arbres et les arbustes en fixant minutieusement la géomembrane avec du ruban adhésif entoilé et des ancrages en « U ».
- ④ Fixer le pourtour de la membrane au sol avec des ancrages en « U » ou avec des pierres lourdes en veillant à ce que la lumière ne pénètre pas sous la toile. Éviter de perforer la membrane ou de trop la tendre, car les tiges de renouée risqueraient de la transpercer.
- ⑤ Laisser la géomembrane en place pendant au moins huit ans.
- ⑥ Effectuer régulièrement le suivi des repousses pour éliminer les éventuelles tiges poussant en périphérie de la géomembrane. Se référer à la fiche « Suivi des repousses » pour en savoir plus.
- ⑦ Une fois la géomembrane retirée, revégétaliser le site avec des espèces diversifiées et indigènes (p. ex. : sumac vinaigrier, sureau du Canada, aulne rugueux, saule de l'intérieur ou cornouiller stolonifère).



▲ Cornouiller stolonifère © Superior National Forest



▲ Saule de l'intérieur © Pépinière Boucher



▲ Sumac vinaigrier © Herman, D.E., USDA

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

Consultez les autres fiches d'information, la capsule vidéo sur le contrôle de la renouée du Japon ainsi que les sites Web des comités ZIP des Seigneuries et Jacques-Cartier et du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Réalisation



Contributeurs financiers



Partenaires

